

#### **Xavier DARON Architecte DPLG**

9 chemin des Écoliers 97424 Saint Paul FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55

CH6

xavier\_daron@orange.fr

## PROCES VERBAL DE REUNION DE CHANTIER N°6

DU 14/12/2012

## "ROSE DES SABLES"

### REVISION DES MENUISERIES EXTERIEURES - LOT 2

Commune de Saint Denis, 123, 125, 127, 129, 131, & 137 allée des spinelles

Permis de démolir n° /sans objet/
Permis de construire n° /sans objet/
Déclaration préalable: /sans objet/

Ī	Prése	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
I		M DUSSIER	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 28 31 88	Х
ı		M DESRUISSEAUX	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 08 96 95	X
ı	Χ	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
1	Χ	M GRONDIN	GRONDIN	0262 47 45 20	0262 47 45 20	0692 87 01 45	X

Lot	Observations

### PREPARATION DU CHANTIER

# DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE DEBUT DU CHANTIER plans d'atelier et plans d'exe : à transmettre avant interventions

### 2 ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER

### effectif sur site: 1+3

Intervention entamée dans logements : tous sauf n°2 (locataire présent, mais refuse accès)

Logement (s) visité(s) ce jour : 5, 6, 16, 18, 25, 26, 27, 32

(logements 1 à 4, & 7 à 15 inaccessibles car apparemment personne)

### **AVANCEMENT:**

Menuiserie aluminium : 0% Menuiserie bois : 89% Menuiserie PVC: 56% Peinture : 100%

Reprise des calfeutrements de menuiseries PVC : semblent presque tous réalisés (travaux de calfeutrement effectués dans tous logements visités) ; l'entreprise nous informe que seulement 1 logement n'a pas été réalisé, faute de pouvoir y accéder (n°2); par ailleurs, l'entreprise nous a confirmé avoir repris les calfeutrements sous rejet d'eau du dormant dans tous logements (sauf n°2)

- ▶ logement n°5 : OK,
- ► logement n°6 : OK,
- logement n°16 : PP : peinture : sous-couche mal réalisée, à reprendre, manque couche de finition, taches (sol, béquille, judas) à nettoyer, PF2V : mécanisme non remplacé

- logement n°19 : PF2V : mécanisme HS à remplacer, F1V (SDB) : joints elastomeres manquants à remplacer, F2V (chambre etage) : ouvrant cassé, ensemble du bloc-fenetre à remplacer, F2V butee ouvrants en zamac à remplacer, EM : paumelles à remplacer et supprimer passage cable antenne satellite ayant causé la casse des paumelles (faire trou dans gros œuvre en pente vers l'extérieur pour repasser le cable SAT, et soigneusement calfeutrer SVP)
- Logement 25 : mécanisme F2V à remplacer (sejour) non réalisé ; la Moe accepte que la fenetre soie réparée si cela est seul necessaire ; PF2V : mécanisme en cours durant visite de chantier, PP : ensemble cadre & ouvrant remplacés et repeints (impec)
- ► Logement 26 : PF2V : mécanisme à remplacer
- ► Logement 27 : PF2V : mécanisme à remplacer
- ► Logement 32 : OK
- vélux : d'après entreprise, livrés début de semaine prochaine, pose dès mardi 18/12/12 (mais l'entreprise nous a dit la même chose la semaine dernière...)
- portes de gaines techniques : reprises d'étanchéité liquides réalisées avant la pose des cadres/dormants des EM3 & EM4 conformément aux demandes de la maitrise d'oeuvre; pose réalisées toute portes de gaines conformément aux prescriptions Moe
- peintures : sur PP : tout réalisé ; sur portes de gaines : tout réalisé
- 3 TRAVAUX NON REALISES

Merci de communiquer au plus tard ce lundi 17/12/12 à la maitrise d'oeuvre les dates prévues de pose / reprise des menuiseries PVC non encore réalisées :

- bloc vélux (logements 13, 19, 22)
- bloc fenetre F2V (logement 19)
- bloc volet pour F2V (logements14 & 17)
  - mécanisme à gorge pour PF2V (logements 16, 19, 26, 27, 28)
  - paumelles sur EM (ensemble menuisé) vitré en étage (logement 19)
  - enrouleur à sangle sur F2VC+VR (logements 1, 2, 7, 23, 24, 29, 30 ; les logements etant non accessibles sauf n°6 -où la prestation n'était pas necessaire-, il n'a pas été possible de constater la realisation des travaux eventuels de réparation comme indiqué par entreprise)
- 4 PROGRAMME DE LA PROCHAINE REUNION DE CHANTIER

Vérification systématique des travaux effectués : il a été convenu que l'entrepreneur et le maître d'œuvre visiterons tous les logements qui seront accessibles, et effectueront, lorsque cela sera techniquement possible, autant de tests d'arrosage des menuiseries que possible pour vérifier la bonne reprise des calfeutrements défectueux. L'entreprise devra donc, à cette occasion, mettre à la disposition du maître d'œuvre un flexible alimenté en eau aussi long que possible, et si possible une nacelle (→ faire coïncider location nacelle avec vérifications de jeudi prochain).

compte tenu des difficultes a acceder aux logements en semaine, la maitrise d'oeuvre propose que certaines reunions aient lieu le samedi matin si necessaire : validé par entreprise

### PROCHAINE REUNION DE CHANTIER LE SAMEDI 22/12/2012 À 09H00

( A la suite de cette réunion de chantier seront entamée les OPR (pour peu qu'un pourcentage acceptable de travaux soient finalisés, ce qui n'était pas le cas ce jour), aussi, ce PV de réunion de chantier vaut :

convocation aux Operations Préalables à la Reception (OPR) le 22/12/12 à partir de 11h00)